



PROMOTION SENIORS MESSIEURS
Samedi 27 et dimanche 28 septembre 2025
REGLES LOCALES SPECIFIQUES



Ces règles locales complètent les Règles locales permanentes des épreuves fédérales.

Elles annulent et remplacent toutes autres règles locales existantes.

PARTIES INTEGRANTES DU PARCOURS

- Tous les chemins, et surfaces dénudées, non gravillonnés.
- Tous les tas de bois empilés (habitat animaux / biodiversité)

TERRAINS EN CONDITIONS ANORMALES - R 16.1

- Toute zone signalée ou délimitée par des piquets bleus ou des lignes ou points blancs

OBSTRUCTIONS INAMOVIBLES - R 16.1

- Les routes goudronnées et les parties de chemins gravillonnées.
- Les ensembles (arbre, tuteur et cuvette).

ZONES A PENALITES - R 17

- Trou n° 14 : à gauche du green, zone de jeu interdit dans la zone à pénalité, dégagement obligatoire avec 1 coup de pénalité

HORS LIMITES - R 18.2

- Clôture de Grillage le long des trous : 12, 13, 14, 15 et 16.
- Trou n°2 : la barrière en bois délimitée par les piquets blancs située derrière le green.
- Trou n°10 : le fossé longeant le parking
- Trou n° 18 : la zone technique et les bâtiments d'habitation

Rappel JEU LENT :

- Pendant le jeu :

La mise en jeu d'une balle provisoire règle 18.3 ou l'application de la règle 20.1c (3) (jouer deux balles) est vivement recommandée. La non-application pourra être considérée comme jeu lent.

- Au Recording :

Chaque groupe doit terminer son tour dans un temps imparti. Il est de la responsabilité des joueurs de respecter ce temps imparti. Au recording tous les joueurs du groupe encourt la pénalité d'un coup sur le trou 18 pour une infraction à la règle 5.6 (retard déraisonnable ; cadence de jeu rapide)

PLACER LA BALLE :

Quand n'importe quelle partie de la balle d'un joueur touche une partie de la zone générale tondue à hauteur de fairway ou moins, le joueur peut se dégager gratuitement une seule fois en plaçant la balle d'origine ou une autre balle dans la zone de dégagement suivante et en jouant depuis cette zone :

- Point de référence : L'emplacement de la balle d'origine
- Dimension de la zone de dégagement : Une longueur de carte de score depuis le point de référence (pas plus près du trou que le point de référence et dans la zone générale).

Arbitres de l'épreuve :

Antoine TROJANI, Alexis BAILLEUL

Appel arbitre (Accueil du golf) : [01 34 86 48 89](tel:0134864889)

TEMPS DE JEU MAXIMUM IMPARTI : 4 heures 40 (Arrivée au Recording)



PROMOTION SENIORS MESSIEURS
Samedi 27 et dimanche 28 septembre 2025
REGLES LOCALES SPECIFIQUES



Ces règles locales complètent les Règles locales permanentes des épreuves fédérales.

Elles annulent et remplacent toutes autres règles locales existantes.

PARTIES INTEGRANTES DU PARCOURS

- Tous les chemins, et surfaces dénudées, non gravillonnés.
- Tous les tas de bois empilés (habitat animaux / biodiversité)

TERRAINS EN CONDITIONS ANORMALES - R 16.1

- Toute zone signalée ou délimitée par des piquets bleus ou des lignes ou points blancs

OBSTRUCTIONS INAMOVIBLES - R 16.1

- Les routes goudronnées et les parties de chemins gravillonnées.
- Les ensembles (arbre, tuteur et cuvette).

ZONES A PENALITES - R 17

- Trou n° 14 : à gauche du green, zone de jeu interdit dans la zone à pénalité, dégagement obligatoire avec 1 coup de pénalité

HORS LIMITES - R 18.2

- Clôture de Grillage le long des trous : 12, 13, 14, 15 et 16.
- Trou n°2 : la barrière en bois délimitée par les piquets blancs située derrière le green.
- Trou n°10 : le fossé longeant le parking
- Trou n° 18 : la zone technique et les bâtiments d'habitation

Rappel JEU LENT :

- Pendant le jeu :

La mise en jeu d'une balle provisoire règle 18.3 ou l'application de la règle 20.1c (3) (jouer deux balles) est vivement recommandée. La non-application pourra être considérée comme jeu lent.

- Au Recording :

Chaque groupe doit terminer son tour dans un temps imparti. Il est de la responsabilité des joueurs de respecter ce temps imparti. Au recording tous les joueurs du groupe encourt la pénalité d'un coup sur le trou 18 pour une infraction à la règle 5.6 (retard déraisonnable ; cadence de jeu rapide)

PLACER LA BALLE :

Quand n'importe quelle partie de la balle d'un joueur touche une partie de la zone générale tondue à hauteur de fairway ou moins, le joueur peut se dégager gratuitement une seule fois en plaçant la balle d'origine ou une autre balle dans la zone de dégagement suivante et en jouant depuis cette zone :

- Point de référence : L'emplacement de la balle d'origine
- Dimension de la zone de dégagement : Une longueur de carte de score depuis le point de référence (pas plus près du trou que le point de référence et dans la zone générale).

Arbitres de l'épreuve :

Antoine TROJANI, Alexis BAILLEUL

Appel arbitre (Accueil du golf) : [01 34 86 48 89](tel:0134864889)

TEMPS DE JEU MAXIMUM IMPARTI : 4 heures 40 (Arrivée au Recording)